

Note avec satisfaction que, comme suite à la demande formulée par un certain nombre de pays en vue d'obtenir une assistance financière pour le Comité de coordination ainsi que pour la création et le fonctionnement de services de recherche et de formation routières dans la région de la CEAEQ, le Programme des Nations Unies pour le développement a constitué une Mission préparatoire d'assistance chargée d'aider à réviser et à remanier le projet de demande que le Comité de coordination, après l'avoir mis au point de façon définitive, présentera en juillet 1966 au Programme des Nations Unies pour le développement;

Engage les gouvernements intéressés à participer activement au programme de travail relatif à cette demande, en créant des services de recherche et d'essais, et en développant ceux qui existent déjà, ainsi qu'en prévoyant des programmes de formation de personnel technique national à tous les niveaux, en vue d'assurer le contrôle de la qualité et de réaliser des économies dans la construction et l'entretien des routes par l'emploi des matériaux disponibles sur place et par le recours aux techniques de stabilisation des sols;

Prie le Programme des Nations Unies pour le développement d'accorder une haute priorité à cette demande et de l'examiner favorablement lorsqu'il en sera saisi par le Comité de coordination.

348ème séance,  
1er avril 1966.

70 (XXII). Projets prioritaires du Comité du Mékong

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Se félicitant vivement des efforts résolus déployés par le Comité du Mékong (Cambodge, Laos, Thaïlande et République du Viet-Nam), dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, en vue de mettre en valeur les ressources hydrauliques et les autres ressources liées à celles-ci dans le bassin inférieur du Mékong, au profit de tous les peuples du bassin sans distinction de nationalité, de religion ou de politique,

Louant le Comité des progrès impressionnants qui ont été réalisés, comme en témoigne le rapport annuel pour 1965 du Comité à la Commission, en ce qui concerne le rassemblement des données de base, la planification de l'aménagement du bassin, les plans d'aménagements sur le cours principal et sur les affluents, l'amélioration de la navigation et les programmes auxiliaires tels que fermes d'expérimentation et de démonstration, études minéralogiques, projections relatives au marché de l'énergie et planification industrielle,

Félicitant le Comité d'être passé, par une action résolue, de la phase de préinvestissement à celle de l'exécution pour trois de ses projets d'affluents, à savoir celui de la Nam Pung, inauguré en Thaïlande en novembre 1965, celui de la Nam Pong, inauguré en Thaïlande en mars 1966, et celui de la Nam Ngum au Laos, aménagement pour le financement duquel des arrangements ont été mis au point au cours de l'année écoulée, dont la BIRD gèrera le financement et la construction et qui produira de l'énergie sur un plan international,

Notant avec satisfaction la collaboration que de nombreux pays de la CEAE0 (Australie, Chine, Etats-Unis, France, Inde, Iran, Japon, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Philippines et Royaume-Uni), plusieurs autres pays (République fédérale d'Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, Israël, Italie, Norvège et Suède), de nombreux organismes des Nations Unies (Programme des Nations Unies pour le développement, Direction des opérations d'assistance technique des Nations Unies, OIT, FAO, UNESCO, OMS, BIRD, OMM et AIEA) et d'autres organisations ont pu apporter au Comité du Mékong et aux projets qu'il patronne dans les quatre pays membres du Comité,

Note que le Comité a unanimement décidé, en ce qui concerne les priorités d'investissement et de construction pour 1966, de s'attacher à l'exécution de projets dans les deux pays du Mékong inférieur où aucun des principaux aménagements proposés n'a encore été réalisé, de faire porter le plus clair de ses efforts sur le Cambodge en 1966 et de considérer cette année comme l'"Année du Cambodge", et d'accorder aussi le plus haut rang de priorité à un certain nombre de projets au Viet-Nam (énumérés dans le mémorandum du 24 mars 1966 adressé aux Chefs de délégation par le Secrétaire exécutif

de la CEAEO<sup>2/</sup>);

Se félicite des assurances qui lui ont été données que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Secrétaire exécutif de la CEAEO continueront d'user de leurs bons offices pour aider le Comité à atteindre ses objectifs;

<u>2/</u> <u>Pays</u>	<u>Projet</u>	(Millions de \$)		
		<u>En</u> <u>devises</u>	<u>En monnaie</u> <u>locale</u>	<u>Total</u>
CAMBODGE	Projet de Prek Thnot: barrage d'accumulation, barrage de dérivation et casier irrigué de 15 000 ha	15	10	25
	Prek Thnot: installation hydro-électrique	5	-	5
	Réseau de distribution électrique de Phnom-Penh	5	-	5
	Battambang: barrage de Kantu et irrigation de 23 000 ha	<u>10</u>	<u>10,4</u>	<u>20,4</u>
	Total pour le Cambodge:	<u>35</u>	<u>20,4</u>	<u>55,4</u>
VIET-NAM	Pont de My Thuân	10,4	5,6	16,0
	Construction de remorqueurs et de chalands	1,0	1,0	2,0
	Projet hydro-électrique de Drayling	1,4	1,4	2,8
	Projet d'irrigation de Darlac	0,145	0,205	0,350
	Projet d'irrigation de Krong Buk	1,8	2,1	3,9
	Ferme expérimentale et de démonstration d'Eak-Mat	0,56	0,8	1,36
	Haute Sé Sane, première phase	<u>5,7</u>	<u>6,0</u>	<u>11,7</u>
	Total pour le Viet-Nam:	<u>21,005</u>	<u>17,105</u>	<u>38,110</u>
Total général:		56,005	37,505	93,510

Invite tous les pays membres de la CEAEEO, ainsi que les gouvernements de pays amis qui, quoique non membres de la CEAEEO, souhaitent néanmoins collaborer avec le Comité du Mékong, à envisager les moyens d'assurer la réalisation entière, efficace et rapide de ces projets d'investissement et de construction, que le Comité du Mékong a désignés comme prioritaires.

349ème séance,  
1er avril 1966.

71 (XXII). Elimination de l'analphabétisme

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Rappelant la résolution 55 (XX) qu'elle a adoptée le 17 mars 1964 à sa vingtième session, tenue à Téhéran, et par laquelle elle recommandait aux Etats membres "de prévoir, dans leurs plans de développement national, des dispositions appropriées en vue de l'élimination progressive de l'analphabétisme",

Rappelant

a) Que la Conférence générale de l'UNESCO a envisagé, à sa treizième session (Paris, 1964), l'élimination de l'analphabétisme de façon sélective, intensive et fonctionnelle,

b) Que la Conférence internationale de l'instruction publique a adopté, à sa vingt-huitième session (Genève, 1965), la recommandation No 58 des ministres de l'éducation concernant l'alphabétisation et l'éducation des adultes,

c) Que le Congrès mondial des ministres de l'éducation sur l'élimination de l'analphabétisme, organisé par l'UNESCO à Téhéran (1965), a adopté une résolution sur la mobilisation des ressources humaines et matérielles,

d) Que la Conférence des ministres de l'éducation et des ministres chargés de la planification économique en Asie (Bangkok, 1965) a invité les Etats membres "à promouvoir activement l'alphabétisation des adultes dans le cadre des plans nationaux, des travaux prioritaires et des objectifs de développement, et à inclure des programmes fonctionnels d'alphabétisation dans leurs plans prioritaires de développement économique et social, tant actuels que futurs",